

INTOXICATION AIGUE PAR AGENT CHIMIQUE

1

Ce qu'il faut savoir :

L'intoxication chimique aigue est une exposition soudaine et brutale à un agent chimique en quantité massive. Pour causer des effets toxiques, un produit chimique doit entrer en contact avec l'organisme. La manière la plus courante dans le milieu du travail est par la contamination de l'air inhalé. Elle peut être cutanée ou oculaire, moins fréquemment par ingestion.

Massive et selon l'agent en cause, l'intoxication chimique peut être grave et mortelle.

2

Ce qu'il faut rechercher :

Repérer le type d'émanation, de déversement, le type de produit (étiquette de sécurité).

→ Détresse vitale :

- Arrêt cardio-respiratoire
- Coma ou troubles de conscience
- troubles neurologiques (convulsions)

→ Détresse potentielle :

- Lésions cutanées à type de brûlures
- Lésions oculaires
- Troubles digestifs

En cas de détresse vitale :

→ **Alerter les secours** centre 15 en précisant, le nom de la ou les victimes, le lieu de l'accident, le type de produit (étiquette de sécurité), le ou les zones lésées, les premières mesures mises œuvre. Alerter les secours internes si cela est possible.

→ **Protection des lieux :**

- Faire évacuer les lieux par système d'alarme si besoin et selon procédures prévues dans l'entreprise.
- Empêcher quiconque de pénétrer dans la zone concernée sans utiliser une protection respiratoire adaptée.
- Fermer les arrivées de gaz ou les sources d'énergie.
- En cas d'incendie, appliquer les procédures internes, utiliser les extincteurs.
- Ventiler la zone.

→ Mise en œuvre de la réanimation cardio respiratoire en cas d'arrêt cardio-respiratoire, position latérale de sécurité si vomissements ou coma. Dans l'hypothèse d'une détresse respiratoire, mettre en position demi-assise.

3

Ce qu'il faut faire :

En cas de détresse potentielle :

Atteinte oculaire

Rincer abondamment œil ouvert avec un liquide de rinçage ou de l'eau pendant une durée de 15 minutes au minimum. L'idéal est d'installer des zones de rinçage spécifiques (rinces œil) dans les lieux à risque.

Atteinte cutanée

Sur une zone peu étendue, rincer à l'eau pendant une durée minimale de 15 minutes.

Sur une zone étendue, rincer la victime à l'eau claire sous une douche de sécurité, en la faisant se déshabiller sous cette douche pendant quinze minutes minimum.

Une brûlure thermique doit être rincée à l'eau abondamment, sans déshabiller la victime.

Enfermer les vêtements dans un sac étanche.

Cas d'ingestion

Ne pas faire vomir.

Ne pas donner à boire.

Mettre en position latérale de sécurité en cas de vomissements et/ou de coma.

Contactez le centre antipoison et de toxicovigilance du secteur ou le centre 15 même si l'état de la victime ne semble pas sévère.